



Commission scolaire
des Patriotes

ACC-015-06-18

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

TOUS PATRIOTES POUR LA RÉUSSITE!
2017-2022

Adopté lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 5 juin 2018
par la résolution n° C-###-06-18

COORDINATION ET RÉDACTION

Direction générale

COLLABORATION À LA RÉDACTION, PRODUCTION, ÉDITION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Service du secrétariat général et des communications

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, S'ADRESSER À :

Commission scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3R3
Téléphone : 450 441-2919
Ligne sans frais : 1 877 449-2919
Courriel : info@csp.ca

Ce document peut être consulté sur le site Web de la CSP : csp.ca

TABLE DES MATIÈRES

1. BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	7
2. CONTEXTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES	9
2.1 Origine	
2.2 Portrait actuel	
2.3 Une Commission scolaire différente	
2.4 La réussite des élèves : une amélioration continue	
2.5 L'élaboration du PEVR : regard sur les zones de vulnérabilité	
3. DÉMARCHE TOUS PATRIOTES POUR LA RÉUSSITE! : consultation, participation et collaboration	15
4. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DE LA CSP : TOUS PATRIOTES POUR LA RÉUSSITE!	17
4.1 La mission	
4.2 La Vision Patriotes	
4.3 Les Valeurs Patriotes	
4.4 Orientations et objectifs	
4.5 Structuré en fonction du parcours des élèves	
4.6 Deux orientations nationales	
4.7 Tableau synthèse	
5. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PEVR DE LA CSP : TOUS PATRIOTES POUR LA RÉUSSITE!.....	27
6. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE CSP 2018-2022 : objectifs, constats, cibles et indicateurs de la CSP..	31
6.1 Objectif 1 : la diplomation et la qualification	
6.2 Objectif 2 : l'équité	
6.3 Objectif 3 : la maîtrise de la langue	
6.4 Objectif 4 : le cheminement scolaire	
6.5 Objectif 5 : le milieu de vie	
7. DÉCLARATION DU NIVEAU ET DE LA QUALITÉ DES SERVICES	61
7.1 Contexte	
7.2 Services offerts	
7.3 Engagements précis en ce qui a trait aux objectifs de qualité et de niveau de services	
7.4 Traitement des plaintes	
7.5 Coordonnées	
8. MISE EN OEUVRE DU PEVR : UN PLAN D'ACTION	69
Annexe 1 : Tous Patriotes vers la réussite! : phases 1 et 2	
Annexe 2 : Encadrements légaux	

ACRONYMES

AEP :	attestation d'études professionnelles
ASP :	attestation de spécialisation professionnelle
CFMS :	certificat de formation à un métier semi-spécialisé
CFPT :	certificat de formation préparatoire au travail
CSP :	Commission scolaire des Patriotes
CST :	Culture, société et technique
DEP :	diplôme d'études professionnelles
DES :	diplôme d'études secondaires
EHDAA ou élèves HDAA :	élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FGA :	formation générale aux adultes
FMS :	formation à un métier semi-spécialisé
FP :	formation professionnelle
FPT :	formation préparatoire au travail
IDC :	indicateurs de développement des communautés établis par la Direction de santé publique Montérégie
IMSE :	indice de milieu socio-économique calculé annuellement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MEES :	ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
PEICA :	Programme pour l'évaluation internationales des compétences des adultes, une initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
PEVR :	Plan d'engagement vers la réussite
SN :	Sciences naturelles



I. BUT DE NOTRE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Les membres du personnel de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) ont déployé beaucoup d'efforts au cours des dernières années afin d'augmenter la réussite, la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification des jeunes.

Bien que cette situation soit positive, elle doit continuer à s'améliorer. Dans cet esprit, nous avons décidé de ne pas porter un regard uniquement sur la situation des élèves à la fin de leur parcours scolaire, mais d'identifier des zones de performance et de vulnérabilité rencontrées tout au long de leur cheminement scolaire. Ainsi, nous avons pu mettre en lumière l'influence directe de ces zones sur la réussite, la persévérance de même que la diplomation et la qualification des élèves en général aussi bien que sur certains groupes d'élèves en particulier.

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSP adopte donc une structure qui amalgame nos zones de vulnérabilité avec les objectifs de la *Politique de la réussite éducative, le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*¹ qui y sont reliés. Des indicateurs sont déterminés pour chacune de ces zones à améliorer permettant aux acteurs concernés d'apprécier rapidement l'évolution de chacune des situations, et ce, bien avant qu'elles ne se reflètent dans le taux de diplomation et la qualification des élèves après sept ans.

En créant des liens étroits entre les étapes qui caractérisent le parcours scolaire de l'élève, tout en mettant de l'avant la volonté et le besoin de mettre en œuvre les meilleures pratiques de même que l'importance d'avoir des milieux d'apprentissage ouverts, stimulants et sécuritaires, cet outil de gouvernance assure la cohérence et l'engagement nécessaires à l'atteinte du plein potentiel de chacun des élèves de la CSP.



Hélène ROBERGE
Présidente
Commission scolaire des Patriotes



Joseph ATALLA
Directeur général
Commission scolaire des Patriotes

1 : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Politique de la réussite éducative, le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*, 2017. Les enjeux, les axes, les orientations et les objectifs de la *Politique de la réussite éducative* sont intégrés au [Plan stratégique du MEES 2017-2022](#).



2. CONTEXTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

2.1 ORIGINE

La Commission scolaire des Patriotes fut créée le 1^{er} juillet 1998, à la suite de la fusion, en tout ou en partie, de six commissions scolaires : l'Argile-Bleue, l'Eau-Vive, Mont-Fort, Saint-Hyacinthe, South Shore et Tracy.

NOM DES PATRIOTES

La région qui s'étend des rives de la rivière Richelieu jusqu'au fleuve Saint-Laurent a été marquée, dans la première moitié du XIX^e siècle, par la participation et l'engagement de ses concitoyens dans le Parti Patriotes. Ce parti a permis aux Canadiens français de s'exprimer ouvertement au sein de la chambre d'assemblée de l'époque et de revendiquer des pouvoirs véritables pour leurs compatriotes.

Fier de son passé, mais en même temps résolument tourné vers l'avenir, le Conseil provisoire de la nouvelle commission scolaire linguistique a retenu avec empressement un nom étroitement lié au patrimoine régional, soit celui de « Commission scolaire des Patriotes ». D'ailleurs, on retrouve dans les récits de l'époque des références à la plupart des villes et des villages de son territoire.

L'évocation des Patriotes est remplie d'enseignements. D'abord, elle s'inscrit dans la démarche d'émancipation politique des Canadiens français de l'époque, qui réclament la responsabilité

ministérielle, le contrôle des dépenses publiques et l'accessibilité des francophones aux postes administratifs. D'autre part, l'action des Patriotes s'inspire des mouvements de libération nationale qui a marqué des peuples d'Europe et des colonies d'Amérique du Sud dans la première moitié du XIX^e siècle.

Il faut rendre hommage à la détermination de ces hommes et de ces femmes qui ont lutté pour l'établissement d'une meilleure démocratie et d'un plus grand partage des responsabilités. Leur apport à l'avènement d'une nouvelle constitution et d'un gouvernement responsable est une source d'inspiration pour ceux et celles qui sont maintenant élus à des fonctions publiques.

LOGO

Adopté en mars 2009, le logo de la CSP est formé d'une demi-fleur de lys et porte les couleurs inspirées du drapeau des Patriotes. Il évoque le caractère distinctif du territoire de la CSP quant à son histoire, son patrimoine et sa culture.

2.2 PORTRAIT ACTUEL

POPULATION ET TERRITOIRE

La CSP couvre le territoire des MRC de Marguerite-D'Youville et de la Vallée-du-Richelieu, ainsi que les villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville (agglomération de Longueuil) et offre des services à la population francophone de 21 villes et municipalités.

Indice de milieu socio-économique

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur calcule annuellement un indice de milieu socio-économique (IMSE) pour chaque école du Québec. Les écoles sont répertoriées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. À la CSP, le Ministère a calculé le rang décile IMSE² de 63 écoles primaires et secondaires³, selon la répartition suivante :

Rang décile IMSE

- 1 : 31 écoles
- 2 : 9 écoles
- 3 : 9 écoles
- 4 : 6 écoles
- 7 : 1 école
- 8 : 3 écoles
- 9 : 4 écoles

En fonction de cet indice, les caractéristiques de la population du territoire de la CSP correspondent en majorité à un milieu socio-économique favorisé.

Indicateur de développement des communautés

Par ailleurs, l'analyse des dernières données disponibles comptabilisées par la Direction de santé publique Montérégie pour les indicateurs de développement des communautés (IDC)⁴ permet de mettre en lumière le profil de défavorisation par communauté locale (quartiers ou parties de quartier d'une municipalité). Au regard de la mission de la CSP, les données complémentaires disponibles permettent de cibler les interventions et les collaborations avec les partenaires à trois niveaux :

1. Pour rejoindre les adultes ayant un faible niveau de scolarité (études secondaires non complétées) et collaborer à augmenter le niveau de littératie de la population adulte. À titre d'exemple, pour le territoire du CLSC des Seigneuries, huit communautés d'appartenance présentent une proportion d'adultes n'ayant pas terminé leurs études secondaires supérieure à celle de la Montérégie (19,2 %).
2. Pour favoriser l'engagement parental dès le début du parcours scolaire et même avant celui-ci.
3. Pour réduire le nombre d'enfants qui présentent un facteur de vulnérabilité dans au moins un domaine⁵ de leur développement.

Les milieux **favorisés** incluent les écoles ayant un indice de défavorisation IMSE de rangs déciles 1, 2 ou 3. Les milieux **intermédiaires** incluent les écoles ayant un indice de défavorisation IMSE de rangs déciles 4, 5, 6 ou 7. Les milieux **défavorisés** incluent les écoles ayant un indice de défavorisation IMSE de rangs déciles 8, 9 ou 10.

2 : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Indices de défavorisation des écoles publiques, 2016-2017*, Avril 2017

3 : Sont exclus de cette liste, l'école de la Passerelle (préscolaire), l'école secondaire le Tremplin (Centre jeunesse de la Montérégie) ainsi que le Centre de formation du Richelieu (éducation aux adultes) et le Centre de formation professionnelle des Patriotes.

4 : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/developpement-communaute.fr.html>, consulté le 22 février 2018

5 : Les domaines de développement sont : la santé physique et le bien-être, la maturité affective, le développement cognitif et langagier et les habiletés de communication et connaissances générales.

LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Depuis 2011, le nombre d'élèves est en augmentation sur l'ensemble du territoire de la Commission scolaire. Pour répondre à cette croissance, la CSP a construit et agrandi sept écoles en l'espace de six ans. De plus, pour l'année 2017-2018, quatre projets de construction sont en cours, soit deux agrandissements et deux nouvelles écoles qui ouvriront leurs portes d'ici la rentrée 2019. Selon les prévisions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (8 mars 2018), cette croissance se poursuivra au cours des 15 prochaines années.

Élèves

La CSP administre un réseau de 67 établissements scolaires qui offrent des services éducatifs à **33 273 élèves**⁶.

21 572 élèves

54 écoles primaires

10 609 élèves

11 écoles secondaires

1 092 élèves

(équivalent temps plein)
un centre d'éducation
aux adultes et un centre de
formation professionnelle

Employés

La CSP emploie **5 847 employés**⁷.

3 109 enseignants

1 583 employés de soutien

179 professionnels

180 directions

d'établissement et cadres

796 surnuméraires

Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires est constitué d'un président élu, de 11 commissaires élus et de quatre commissaires-parents.

Budget

Le budget pour l'année 2017-2018 est de 352 301 580 \$.

6 : Élèves inscrits au 30 septembre 2017

7 : Incluant toutes les catégories de statuts d'employés au cours de l'année 2016-2017

2.3 UNE COMMISSION SCOLAIRE DIFFÉRENTE

La CSP, comme l'ensemble des commissions scolaires au Québec, doit organiser des services éducatifs sur son territoire et en assurer la qualité. Elle doit notamment gérer et répartir les différentes ressources dont elle dispose entre ses établissements, pour veiller à la réussite des élèves en vue d'atteindre le plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.

CE QUI NOUS DISTINGUE : UN MODÈLE DE GESTION DÉCENTRALISÉE

Depuis sa création en 1998 et au fil des ans, la CSP a développé son unicité, maintenant inscrite dans ses gènes. Le modèle de gestion fortement décentralisée de la CSP s'exprime par une volonté d'assurer un partage équilibré des responsabilités et des ressources afin de favoriser une gestion participative efficace où la coordination des actions et la reddition de comptes s'inscrivent dans un souci de transparence.

Ce modèle permet une décentralisation au niveau approprié de façon à assurer une équité dans l'utilisation des ressources humaines et financières pour maximiser l'efficacité des services aux élèves, et ce faisant, favoriser leur réussite et leur diplomation.

Ainsi, le personnel collabore à la recherche et à la mise en œuvre de solutions pour améliorer la qualité des services offerts. Cette mobilisation se traduit par une forte culture organisationnelle reposant sur l'engagement du personnel de la CSP en ce qui a trait aux attitudes et aux pratiques à adopter afin d'agir dans le meilleur intérêt de chacun de ses élèves. Le modèle de gestion de la CSP se distingue donc par une décentralisation des processus et des décisions produisant un effet positif sur la concertation des différents acteurs en reconnaissant leur compétence et leur responsabilité.

2.4 LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES : UNE AMÉLIORATION CONTINUE

- Le résultat moyen en lecture et en écriture des élèves du primaire de la CSP s'est amélioré depuis sept ans tant chez les garçons (hausse de 2 points de pourcentage) que chez les filles (hausse de 1,6 point de pourcentage) à chacun des trois cycles⁸.
- Le taux de diplomation et de qualification des élèves de la CSP s'est amélioré de 2,4 points de pourcentage en sept ans. Il est à 80 %⁹ pour la cohorte 2009¹⁰ (suivie jusqu'en 2015-2016).
- La persévérance scolaire des élèves de la CSP s'est améliorée de 4 points de pourcentage en 5 ans; le taux de décrochage des élèves est passé de 13,2 % à 9,2 %¹¹.
- La proportion des élèves HDAA intégrés dans les groupes réguliers de la CSP en 2015-2016¹² est supérieure tant au primaire (85,9 %) qu'au secondaire (73,1 %) à celle de l'ensemble des élèves du primaire (83,5 %) et du secondaire (64,8 %) du réseau public québécois.

8 : Données LUMIX CSP – janvier 2018

9 : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire*, Édition 2017

10 : Précisons que pour le présent PEVR, l'année de référence du MEES est la cohorte ayant débuté leur secondaire en 2008.

11 : MEES, GIR, DGS, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, lecture des données au 2016-08-04

12 : Système AGIR, consulté en septembre 2017

2.5 L'ÉLABORATION DU PEVR : REGARD SUR LES ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Convaincue qu'il est toujours possible de faire mieux pour ses élèves, la CSP a porté son regard bien au-delà des résultats globaux de diplomation des élèves afin de poursuivre l'amélioration amorcée. C'est dans cet esprit et en toute cohérence avec les objectifs de la Politique de la réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur que la CSP a débuté l'élaboration de son Plan d'engagement vers la réussite.

Le monitoring de certains objectifs de la Convention de partenariat 2010-2015, d'analyses complémentaires réalisées au cours de cette Convention de partenariat et de l'évaluation de l'état de situation des élèves de la CSP en fonction des objectifs de la *Politique de la réussite éducative, le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*¹³ ont permis de cibler les principales zones de vulnérabilité de la CSP, soit les iniquités de réussite et de diplomation pour les garçons, pour les élèves ayant un plan d'intervention, pour les élèves HDAA (tous les élèves HDAA ont un plan d'intervention), pour les élèves arrivant au secondaire avec une année de retard ainsi que pour les élèves issus de certains milieux, dont les milieux avec un IMSE se situant à 8 ou 9.

Ces données révèlent que les écarts de réussite se manifestent dès les premières années du primaire. L'analyse des données fait ressortir que la transition primaire-secondaire affecte la réussite de plusieurs élèves et que les taux de diplomation en 5^e secondaire, ainsi que les taux de qualification des élèves de la CSP, sont inférieurs à ceux du réseau public du Québec.

13 : L'état de situation des élèves de la CSP au regard des objectifs de la *Politique de la réussite éducative, le plaisir d'apprendre, la chance de réussir* a été réalisé au cours de l'élaboration du PEVR et non avant d'amorcer son élaboration contrairement aux autres données.



3. DÉMARCHE TOUS PATRIOTES POUR LA RÉUSSITE! : CONSULTATION, PARTICIPATION ET COLLABORATION

Le 16 août 2016, le Conseil des commissaires de la CSP entreprenait un exercice participatif de collaboration constituant le point de départ de la démarche menant à l'adoption du Plan d'engagement vers la réussite. Intitulée [Tous Patriotes pour la réussite!](#), cette démarche s'est déroulée en deux grandes phases. L'originalité de la démarche entreprise par la CSP réside dans l'interaction et la collaboration des principaux acteurs, soit les employés, les parents et les élèves. Cette démarche leur a permis de partager leur lecture des enjeux de la CSP, leurs principales préoccupations et ce qu'ils considèrent important en matière d'éducation. Ensemble, ces acteurs ont directement contribué à définir les principales assises du PEVR.

La première phase, réalisée en 2016-2017, a servi à élaborer la Vision et les Valeurs Patriotes. La seconde phase, réalisée en 2017-2018, a principalement été orientée sur la définition du contexte de la commission scolaire et les objectifs d'amélioration qui contribueront à la réussite, à la diplomation et à la qualification des élèves. L'annexe I présente de façon plus détaillée chacune des deux phases de la démarche.



4. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DE LA CSP : TOUS PATRIOTES POUR LA RÉUSSITE!

Le Plan d'engagement vers la réussite est soutenu par quatre assises fondamentales, soit la mission, la vision et les valeurs de l'organisation ainsi que par des orientations et des objectifs en cohérence avec la Politique de la réussite éducative du MEES. [Tous Patriotes pour la réussite!](#) vient définir et orienter les priorités et les actions de la CSP d'ici 2022, notamment les projets éducatifs des établissements.

4.1 LA MISSION

« La commission scolaire a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Elle exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose.

Aux fins du deuxième alinéa, on entend par "principe de subsidiarité" le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves, des autres personnes ou des communautés concernées.»

Loi sur l'instruction publique, article 207.1

4.2 LA VISION PATRIOTES

La Vision Patriotes représente l'avenir souhaité de la commission scolaire. La Vision Patriotes décrit les pratiques et l'environnement dans lesquels tous désirent que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel. L'énoncé de la Vision Patriotes crée donc l'espace nécessaire afin que tous les acteurs de la commission scolaire puissent travailler et collaborer dans une même direction.

4.3 LES VALEURS PATRIOTES

Les énoncés de valeurs constituent les leviers pour planifier les améliorations souhaitées. Afin d'amener la commission scolaire vers la Vision Patriotes, les membres de l'équipe de la commission scolaire s'engagent donc individuellement à mettre en œuvre les attitudes et les comportements correspondants aux Valeurs Patriotes.

À titre de leaders inspirants, la question suivante guide désormais nos décisions :
« Est-ce que cette décision fait évoluer la Commission scolaire des Patriotes vers sa Vision? »



LA VISION PATRIOTES

À la CSP, chaque élève est quotidiennement au centre de nos préoccupations.

À ce titre, nous orientons chacune de nos actions afin qu'il se développe à son **plein potentiel**. Notre attitude d'ouverture permet de développer une confiance, une communication et une collaboration mutuelles entre les membres de l'équipe-école, les parents et la communauté. Ainsi, **tous soutiennent l'élève** dans son engagement envers sa réussite scolaire et éducative.

ÊTRE EN ÉVOLUTION CONTINUE

L'équipe de la CSP est en **apprentissage constant**; la CSP est donc en évolution continue. Nos processus et nos pratiques sont probants; ils sont issus de l'expertise des employés qui s'appuie sur les résultats de la recherche en éducation et en gestion, combinée à une utilisation consciente et systématique de données provenant de différentes sources.

À CHACUN SA RÉUSSITE

À la CSP, aucun élève n'est laissé pour compte. Nous veillons au **bien-être de tous**, dans un environnement stimulant, sain et sécuritaire, afin que chacun se réalise et contribue de façon active et responsable à la société.

L'élève de la CSP s'investit activement dans ses apprentissages afin que ceux-ci soient durables. Il s'épanouit en développant ses compétences, notamment sur le plan de la créativité, de la réflexion critique et de la collaboration. Ainsi, il est conscient et convaincu qu'il **a sa place dans la société** et que celle-ci a besoin de lui.





LES VALEURS PATRIOTES

Afin d'atteindre notre Vision, **nous**, les membres de l'équipe de la CSP, **nous engageons** individuellement à :

DES LEADERS INSPIRANTS

Développer des processus qui permettent d'agir de façon préventive pour favoriser **la réussite de chaque élève**;

Collaborer les uns avec les autres pour atteindre efficacement nos objectifs communs, notamment par **le partage des meilleures pratiques**;

Favoriser l'accessibilité et la collaboration aux recherches en éducation;

Être **des leaders engagés** en mettant en œuvre des stratégies d'amélioration individuelles et collectives, d'en faire le suivi, de les reconnaître et de les souligner;

Offrir des occasions d'apprendre qui permettent progressivement à chacun de **repousser ses limites** et de maintenir un sentiment d'efficacité personnelle élevé;

Profiter des occasions de formation offertes pour **poursuivre notre propre développement**;

DES PARENTS ENGAGÉS

Susciter **l'engagement des parents** à la réussite de leur enfant en les accueillant, en les informant sur ses apprentissages, en les guidant dans son accompagnement et en leur donnant des occasions de s'impliquer à l'école;

UN MILIEU DE VIE STIMULANT ET ACCUEILLANT

Contribuer au développement et au maintien d'un environnement physique et psychologique stimulant, sain et sécuritaire pour chaque individu;

Être des modèles pour nos élèves, notamment par notre **ouverture à l'autre et à la diversité**, et par notre fierté envers notre organisation et chacun de ses établissements d'enseignement.



4.4 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Tel que présenté lors de l'exercice participatif de collaboration qui a alimenté la Vision, les interventions de la CSP se situent à trois niveaux correspondant aux axes de la Politique de la réussite éducative du MEES, soit l'élève, l'école et sa communauté. Par conséquent, le PEVR est constitué de trois orientations issues de cette vision. La principale vise le soutien de l'élève dans l'atteinte de son plein potentiel et les deux autres, tout aussi importantes, viennent appuyer cette première orientation.

ORIENTATION PRINCIPALE

I. Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

Cette orientation principale correspond à l'axe I de la Politique de la réussite éducative du MEES (L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous). Celle-ci place l'élève au centre de nos préoccupations et oriente chacune de nos actions afin que celui-ci se développe à son plein potentiel. Dans ce contexte, tous les acteurs ont un rôle à jouer afin d'agir tôt et rapidement en soutenant de façon continue et concertée chaque élève dans son engagement vers la réussite.

Pour y parvenir, la CSP doit encourager les écoles à concentrer leurs efforts d'amélioration sur les besoins des élèves relativement à leur réussite. La CSP doit collaborer avec les écoles pour établir des attentes élevées en matière de réussite. À ce titre, les actions des directions d'école et des enseignants pour améliorer l'enseignement et les apprentissages doivent être soutenues par la CSP.

ORIENTATIONS EN APPUI AUX OBJECTIFS 2, 3, 4 ET 5

Ces deux orientations, tournées vers la réussite des élèves, sont intimement liées et interdépendantes et se retrouvent au cœur même des éléments les plus importants de la Vision Patriotes sur laquelle prend appui le PEVR. Pour tous les acteurs de la CSP (élèves, employés, parents, partenaires) qui ont pris part à l'exercice participatif, il est clair

que ces deux orientations constituent les éléments les plus importants du PEVR qui permettront l'atteinte du plein potentiel de tous.

II. Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques

La CSP doit miser sur l'expertise de ses employés et considérer que le développement professionnel de ceux-ci est une fonction essentielle aux efforts d'amélioration. Elle doit mettre en œuvre des modalités de perfectionnement efficaces qui privilégient les approches collaboratives et le partage du leadership. Cela exige de mieux reconnaître les expertises, les apports et les initiatives des employés relatifs aux pratiques collaboratives. Les résultats du sondage mené dans le cadre de la démarche Tous Patriotes pour la réussite! démontrent que les employés estiment que la collaboration entre les acteurs de l'organisation est importante et que des efforts devront être mis de l'avant pour l'améliorer.

La CSP encourage la participation des employés à l'amélioration de leur propre pratique et doit les aider à acquérir une compréhension et une connaissance approfondie des meilleures pratiques fondées sur les meilleures données disponibles. Pour leur part, les employés sont d'avis qu'afin de repousser leurs propres limites et de maintenir un sentiment d'efficacité élevé, l'organisation doit leur offrir des occasions d'apprendre. Pour y parvenir, la CSP doit fournir une infrastructure, des ressources et du temps.

III. Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

La CSP est un lieu d'apprentissage, un milieu de travail et de vie pour chaque élève et employé. Le sondage mené auprès des principaux acteurs a fait ressortir l'importance qu'accordent les répondants à l'attachement envers leur milieu (établissement, centre administratif). En général, le sentiment d'appartenance des employés, des élèves et des parents à leur école est très bon, mais leurs attentes sont encore plus élevées.

Pour sa part, bien que le sentiment de sécurité soit aussi très bon, les élèves et les employés estiment qu'il y a des efforts supplémentaires à mettre de l'avant dans leur école pour contrer, notamment, l'intimidation et la cyberintimidation. Les données recueillies démontrent également toute l'importance qu'accordent les employés à des relations et des communications empreintes de civilité.

Veiller au bien-être des élèves constitue un enjeu d'importance qui nécessite des efforts conjugués de tous les acteurs, notamment en ce qui a trait à la collaboration école-famille. Ceci implique d'assurer la circulation des informations, de faire preuve d'empathie et de transparence afin de favoriser une confiance mutuelle. Ces efforts permettront de susciter l'engagement des parents¹⁴ à la réussite de leur enfant en les accueillant, en les informant sur ses apprentissages, en les guidant dans son accompagnement et en leur donnant des occasions de s'impliquer à l'école.

LES OBJECTIFS DE L'ORIENTATION PRINCIPALE

À eux seuls, la mission, la Vision et les Valeurs Patriotes ainsi que les orientations ne suffisent pas à assurer une amélioration. Ils doivent s'accompagner d'objectifs visant un avancement global. De plus, les multiples recherches sur les corrélats des écoles efficaces font ressortir que le principal indicateur permettant de mesurer l'efficacité demeure la réussite des élèves. Les objectifs sont donc volontairement et uniquement axés sur l'orientation principale, soit l'atteinte du plein potentiel de chaque élève.

Les objectifs du PEVR sont établis en fonction de la Vision Patriotes et de la Politique de la réussite éducative du MEES. Ceux-ci sont en nombre restreint et orientés sur des résultats qui permettront d'atteindre l'objectif principal, soit l'amélioration de la diplomation et de la qualification des élèves de moins de 20 ans. Ils sont soutenus par des sous-objectifs constituant des mesures à court terme pour répondre aux défis à long terme (2030) que constituent les objectifs. Les sous-objectifs font l'objet d'un suivi en continu et comportent des indicateurs de rendement mesurables.

Les objectifs de l'orientation principale s'actualisent par le plan d'action qui tient également compte des deux orientations en appui dont la mise en œuvre prévoit les moyens à réaliser annuellement.

¹⁴ : Il est en effet reconnu que l'implication et l'engagement des parents, de même que l'importance qu'ils accordent à l'éducation, sont des conditions essentielles à la réussite de leur enfant. Réunir Réussir, *Les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*, Fiches pratiques, 2013

4.5 STRUCTURÉ EN FONCTION DU PARCOURS DES ÉLÈVES

Comme mentionné précédemment, la volonté de la CSP a été dès le départ d'identifier des « zones de vulnérabilité » tout au long du parcours scolaire des élèves, et ce, malgré leurs bons taux de diplomation et de persévérance scolaire (décrochage). Ce choix a été principalement guidé par les deux principes suivants : agir tôt et rapidement afin d'améliorer l'efficacité¹⁵ de toute l'organisation.

Ainsi, connaissant maintenant les zones de vulnérabilité, il sera possible d'agir en prévention et de façon continue plus rapidement afin de les réduire. Pour chacun des objectifs du PEVR, la CSP s'est dotée de sous-objectifs au regard de chacune des zones de vulnérabilité. Les objectifs de diplomation et de qualification, d'équité, de maîtrise de la langue et de cheminement scolaire seront atteints à la suite de la réalisation des sous-objectifs des taux de diplomation et de qualification.

De plus, parce que les compétences en littératie sont fondamentales et qu'elles constituent les bases sur lesquelles les autres apprentissages s'intégreront¹⁶, les objectifs d'amélioration sont intégrés de façon transversale à la majorité des sous-objectifs relatifs à l'équité.

15 : Le concept des écoles « efficaces » émane de plusieurs études portant sur des écoles situées dans des quartiers défavorisés dont les performances scolaires des élèves rejoignent ou surpassent celles des élèves qui sont dans des écoles des quartiers plus favorisés. Bref, les écoles efficaces permettent de réduire les écarts entre la performance attendue (faible) et la performance réelle (élevée). Ce même concept de réduction des écarts s'applique au sein de chaque école où, dans une école efficace, les pratiques mises en œuvre permettent de réduire les écarts de réussite entre les élèves.

16 : MEES - *Politique de la réussite éducative, le plaisir d'apprendre, la chance de réussir* (p. 35)

4.6 DEUX ORIENTATIONS NATIONALES

Le PEVR prévoit également la prise en compte de deux orientations nationales, soit :

1. *Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire;*
2. *Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.*

CONTEXTE DES ORIENTATIONS NATIONALES À LA CSP

Ces deux orientations présentées dans le PEVR tiennent compte du contexte de la CSP. Des projets et des moyens variés en lien avec ces deux orientations nationales font l'objet de suivis au niveau d'un plan d'action.

Les compétences en littératie de la population adulte du territoire de la CSP

Comme mentionné précédemment, les compétences en littératie sont fondamentales. La maîtrise de la langue ouvre non seulement l'accès à la connaissance et aux savoirs, mais aussi à la communication et aux relations personnelles et sociales qui enrichissent la qualité de vie d'une personne. Chez les adultes, le développement des compétences en littératie est un processus dynamique qui évolue en fonction des apprentissages réalisés au fil du temps¹⁷.

Les adultes faiblement scolarisés (indice PEICA¹⁸ inférieur à 2) peuvent être défavorisés au regard de certaines variables sociodémographiques, économiques, de la santé mentale ou de l'adaptation sociale. La méconnaissance des services qui leur sont offerts, combinée à des difficultés de transport sont tous des facteurs qui contribuent à faire

en sorte que la formation de ces adultes, notamment en ce qui a trait à la littératie, constitue un enjeu considérable. D'autre part, une faible compétence en littératie chez les parents d'enfants et d'élèves vient réduire les possibilités d'engagement de ceux-ci dans le cheminement scolaire de leur enfant. Les parents qui ont un faible niveau de littératie sont plus vulnérables et ont besoin d'un soutien accru.

La collaboration étroite avec des partenaires communautaires locaux est un incontournable afin de rejoindre le plus d'adultes possibles visés par cette situation, notamment les parents. La CSP mettra progressivement en place des actions de concert avec des partenaires communautaires locaux et des partenaires de développement social et économique afin de rejoindre, de former et de soutenir les adultes et les parents visés.

17 : MEES - *Politique de la réussite éducative, le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*

18 : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Bouger 60 minutes par jour au primaire

En cohérence avec la *La politique de l'activité physique, du sport et du loisir, Au Québec, on bouge!* (2017) et la *Politique de la réussite éducative, le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*, il est important d'offrir aux élèves des opportunités variées d'être physiquement actifs à l'école pendant au moins 60 minutes par jour, notamment en maximisant les jeux actifs lors des récréations, au service de garde et en initiant des activités physiques en classe.

La pratique régulière d'activités physiques, de sports, de loisirs actifs et d'activités de plein air est reconnue pour ses effets bénéfiques pour la santé tant physique que mentale et pour son pouvoir d'accroître le bien-être psychologique de la personne, son autonomie et son sentiment de réalisation de soi. Ces effets se manifestent aussi dans la persévérance scolaire et la réussite éducative, l'esprit d'équipe et l'ouverture aux autres, le sentiment d'appartenance ainsi que le sens de la solidarité, de la collaboration et de la communauté.

Il en est de même pour l'enfant, pour qui pratiquer des jeux actifs au quotidien est indispensable à son développement global et bénéfique à sa santé. Ces jeux lui permettent de développer progressivement ses habiletés motrices, sa coordination, son équilibre, son tonus musculaire et sa capacité à se situer dans l'espace et le temps. Un bon développement de chacune de ces composantes constitue un préalable à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture¹⁹.

Considérant les modalités de déploiement de la mesure visant à soutenir les changements de pratique au sein des écoles, il est souhaité que les mêmes établissements soient soutenus sur une période de trois ans et selon un modèle régressif. Cela signifie qu'en 2018-2019 et en 2019-2020, le montant alloué aux établissements ayant bénéficié de la mesure en 2017-2018 sera réduit progressivement pour permettre à de nouvelles écoles d'y adhérer, et ce, dans le but de soutenir l'ensemble des écoles primaires volontaires d'ici dix ans. Ce finan-

cement régressif vise à soutenir un changement de pratique à long terme par la mise en œuvre d'actions structurantes²⁰.

Les écoles primaires de la CSP mettront progressivement en place des actions visant à offrir des possibilités variées aux élèves afin qu'ils soient physiquement actifs pendant au moins 60 minutes quotidiennement. D'ici 10 ans, les 54 écoles primaires auront mis en place différentes actions. Le suivi sera fait dans le rapport annuel des écoles dès la première année où elles auront bénéficié de la mesure *À l'école, on bouge au cube!*

4.7 TABLEAU SYNTHÈSE

Afin d'avoir une vue d'ensemble du PEVR, un tableau synthèse a été élaboré afin d'illustrer les liens entre chacun des objectifs, des sous-objectifs et comment les orientations viennent inscrire la Vision Patriotes dans l'ensemble du Plan d'engagement vers la réussite.

19 : MEES - *Politique de la réussite éducative, le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*

20 : Document d'information complémentaire à la mesure 15023, *À l'école, on bouge au cube!*, page 5



5. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PEVR DE LA CSP : **TOUS PATRIOTES POUR LA RÉUSSITE!**

Indicateurs de la CSP pour 2022 en cohérence avec la Vision et
les Valeurs Patriotes et le Plan stratégique 2017-2022 du MEES

TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PEVR DE LA CSP : TOUS PATRIOTES POUR LA RÉUSSITE!

INDICATEURS DE LA CSP POUR 2022 EN COHÉRENCE AVEC LA VISION ET LES VALEURS PATRIOTES ET LE PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022 DU MEES

I. La diplomation et la qualification	2. L'équité : réduction des écarts de réussite, de diplomation et de qualification entre différents groupes d'élèves				3. La maîtrise de la langue	4. Le cheminement scolaire	5. Le milieu de vie	
OBJECTIF PRINCIPAL I.1 Améliorer la qualification et la diplomation des élèves de moins de 20 ans.	OBJECTIFS 2.1 Réduire les iniquités entre les garçons et les filles. 2.2 Réduire les iniquités entre les élèves HDAA et les autres élèves. 2.3 Réduire les iniquités entre les élèves qui ont débuté leur secondaire dans une école en milieu défavorisé et ceux des autres milieux. 2.4 Réduire les iniquités entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves.				3.1 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire.	4.1 Maintenir la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	5.1 Augmenter la proportion de bâtiments étant dans un état satisfaisant.	
ORIENTATION PRINCIPALE I - Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel. ORIENTATIONS EN APPUI II - Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques. III - Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.	ZONES DE VULNÉRABILITÉ	Stratégie 0 à 8 ans Début du parcours scolaire : 4 à 7 ans	2.1.1 Réduire la proportion de garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en lecture et en écriture, en 1 ^{re} année.	2.2.1 Réduire la proportion des élèves ayant un plan d'intervention qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en lecture et en écriture.	2.3.1 Augmenter la proportion des élèves du préscolaire fréquentant une école située en milieu défavorisé 8 ou 9, dont les parents ou eux mêmes ont directement bénéficié d'un programme de la CSP ou de l'un de ses partenaires.	2.4.1 Maintenir l'équité entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves au niveau des taux de réussite en lecture et en écriture.	3.1.1 Augmenter la réussite en lecture et en écriture des élèves issus de certains milieux.	5.1.1 Augmenter la proportion des bâtiments dont l'indice de vétusté représente une cote de C ou mieux.
2^e et 3^e année du primaire		2.1.2 Réduire la proportion des garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en français et en mathématique.	2.2.2 Réduire la proportion des élèves ayant un plan d'intervention qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en français et en mathématique.	2.3.2 Augmenter la réussite, en français et en mathématique, des élèves dont l'indice de défavorisation de l'école est 8 ou 9.	2.4.2 Maintenir l'équité entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves au niveau des taux de réussite en français et en mathématique.	3.1.2 Augmenter la réussite en lecture et en écriture des élèves issus de certains milieux.		
Transition entre le primaire et le secondaire		2.1.3 Maintenir les mêmes taux de réussite des garçons, en français et en mathématique, entre la 6 ^e année et la 1 ^{re} secondaire.	2.2.3 Maintenir les mêmes taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention, en français et en mathématique, entre la 6 ^e année et la 1 ^{re} secondaire. 2.2.4 Augmenter la réussite, en français et en mathématique, des élèves qui débutent leur secondaire avec un plan d'intervention.	2.3.3 Maintenir les mêmes taux de réussite des élèves qui débutent leur parcours secondaire dans une école en milieu défavorisé, en français et en mathématique, entre la 6 ^e année et la 1 ^{re} secondaire.	2.4.3 Maintenir l'équité entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves au niveau des taux de réussite en français et en mathématique entre la 6 ^e année et la 1 ^{re} secondaire.	4.1.1 Maintenir la proportion des élèves entrant à 13 ans au secondaire.		
Secondaire, formation générale des adultes et formation professionnelle		2.1.4 Augmenter la proportion des garçons qui quittent en 5 ^e secondaire en ayant un DES.	2.2.5 Augmenter la qualification des élèves en FMS et FPT. 2.2.6 Augmenter la proportion des élèves ayant un plan d'intervention, intégrés au 2 ^e cycle qui quittent en ayant un DES en 5 ^e secondaire.	2.3.4 Augmenter la proportion d'élèves qui ont débuté leur parcours scolaire dans une école en milieu défavorisé qui obtiennent un DES ou un DEP.	3.1.3 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture des élèves de 5 ^e secondaire.	4.1.2 Augmenter la proportion des élèves qui s'inscrivent en FGA ou en FP en ayant quitté au 2 ^e cycle sans DES.		
ORIENTATIONS NATIONALES					A. Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de CSP.		B. Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.	



6. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE CSP 2018-2022 : OBJECTIFS, CONSTATS, CIBLES ET INDICATEURS DE LA CSP

En cohérence avec la Politique de la réussite éducative
et les cibles du Plan stratégique 2017-2022 du MEES

ORIENTATION PRINCIPALE

I - Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

Vision Patriotes

*À la CSP, chaque élève est quotidiennement au centre de nos préoccupations. Nous orientons chacune de nos actions afin que l'élève se développe à son **plein potentiel**.*

Aucun élève n'est laissé pour compte. Nous veillons au bien-être de tous, dans un environnement stimulant, sain et sécuritaire, afin que chacun se réalise et contribue de façon active et responsable à la société.

L'élève de la CSP s'investit activement dans ses apprentissages afin que ceux-ci soient durables. Il s'épanouit en développant ses compétences, notamment sur le plan de la créativité, de la réflexion critique et de la collaboration. Ainsi, il est conscient et convaincu qu'il a sa place dans la société et que celle-ci a besoin de lui.

ORIENTATIONS EN APPUI

II - Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques

III - Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

Vision Patriotes

À la CSP, nous sommes en apprentissage constant; nous sommes donc en évolution continue. Nos processus et nos pratiques sont probants; ils sont issus de l'expertise des employés qui s'appuie sur les résultats de la recherche en éducation et en gestion, combinée à une utilisation consciente et systématique de données provenant de différentes sources.

Vision Patriotes

Notre attitude d'ouverture permet de développer une confiance, une communication et une collaboration mutuelles entre les membres de l'équipe-école, les parents et la communauté. Ainsi, tous soutiennent l'élève dans son engagement envers sa réussite scolaire et éducative.

OBJECTIF I : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).

OBJECTIF I : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

I.1 DIPLOMATION ET QUALIFICATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS

CONSTATS POUR LA CSP

ZONES DE PERFORMANCE

L'analyse de la diplomation et de la qualification par cohorte démontre que le taux de diplomation et de qualification a progressé au cours des dernières années pour ensuite plafonner. En effet, alors qu'il était d'environ 75 % pour la cohorte 2005-2006 et 2006-2007, ce taux semble s'être stabilisé à environ 80 % pour les quatre dernières cohortes étudiées (seule la cohorte 2008-2009 est présentée ici). Le taux est d'ailleurs à 80 % pour la cohorte 2009-2010.

Plus spécifiquement, on note que le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) est passé de 72 % à 77 % au cours de la période étudiée, tout en soulignant que le taux de la cohorte 2007-2008 est de 79,4 %.

Les taux de qualification ont également connu une hausse au cours de la période étudiée. En effet, alors que les qualifications ne représentaient que 1 % des jeunes ayant fait leurs études dans la commission scolaire, cette proportion se chiffre à 2,5 % pour la cohorte 2010-2011. Cette hausse est attribuable tant aux CFMS (hausse de 0,9 point de pourcentage) qu'aux CFPT (aucune qualification pour les quatre premières cohortes).

Taux de décrochage - année scolaire 2014-2015

Le taux de décrochage des élèves de la CSP (9,2 %) était nettement inférieur à celui de l'ensemble des élèves du réseau public québécois (15,5 %).

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Élèves de 5^e secondaire quittant l'école avec un DES

Outre les zones de vulnérabilité identifiées pour améliorer l'équité des taux de diplomation et de qualification entre certains groupes d'élèves vulnérables (objectif 2), les analyses ont fait ressortir une zone de vulnérabilité pour la diplomation après 5 ans. En effet, la comparaison entre la CSP et le réseau public du nombre d'élèves qui quittent la 5^e année du secondaire en ayant obtenu un DES, démontre que la proportion des garçons à la CSP est inférieure à celle de l'ensemble du réseau public. La proportion des filles de la CSP quittant la 5^e année du secondaire était cependant supérieure à celle du réseau public. À l'exception de l'année 2015-2016, la proportion des garçons quittant avec un DES est inférieure à la CSP en comparaison avec l'ensemble du réseau public.

L'iniquité entre les garçons et les filles est plus grande à la CSP. L'écart pour les années 2013-2014 à 2015-2016 est d'environ 10 points de pourcentage à la CSP et légèrement inférieur à sept points de pourcentage pour l'ensemble du Québec²¹.

CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CSP

Le taux de diplomation et de qualification de la CSP est de 79,4 % pour la cohorte concernée (2008-2009).

Le MEES prend en référence le taux de diplomation après sept ans (2015-2016) de la cohorte de 2008-2009. La cible intermédiaire de 2022 vise donc les élèves qui ont débuté leur secondaire en 2015-2016. Ces élèves sont actuellement en 3^e secondaire.

La cible pour la CSP est de porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme en une première qualification.

QUÉBEC

Porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

SITUATION ACTUELLE

CSP

Cohorte	2008-2009
Taux de diplomation et de qualification (%)	79,4 %
DES et DEP (diplomation)	77,5 %
CFMS et CFPT (qualification)	1,9 %
Formation générale des jeunes	72,3 %
Formation générale des adultes	4,9 %
Formation professionnelle	2,2 %

Source : Portrait des statistiques ministérielles – septembre 2016

QUÉBEC

Cohorte	2008-2009
Taux de diplomation et de qualification (%)	78,8 %
DES et DEP	74,5 %
DES	72,7 %
DEP	1,8 %
Autres diplômes	0,2 %
ASP	0,2 %
AEP	0,0 %
Qualifications	4,1 %
CFMS	3,3 %
CFPT	0,7 %
Autres certificats ou attestations	0,1 %

INDICATEURS CSP EN COHÉRENCE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU MEES

I.1.1 Taux de diplomation et de qualification (cohorte 2015-2016).

I.1.2 Écart entre les garçons et les filles.

I.1.3 Écart entre les élèves ayant un plan d'intervention et les autres élèves.

I.1.4 Écart entre les élèves ayant débuté leur parcours au secondaire dans une école en milieu défavorisé et ceux ayant débuté leur parcours au secondaire dans les autres écoles.

I.1.5 Écart entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves.

I.1.6 Écart entre les élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire et les autres élèves.

OBJECTIF 2 : L'ÉQUITÉ

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre les groupes d'élèves les plus vulnérables et les autres élèves pour l'obtention d'un premier diplôme ou qualification avant l'âge de 20 ans. Les groupes d'élèves où sont observés les écarts les plus significatifs sont les garçons, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les élèves des milieux défavorisés et les élèves immigrants de première génération.

OBJECTIF 2 : L'ÉQUITÉ

2.1 DIPLOMATION ET QUALIFICATION DES GARÇONS

CONSTATS POUR LA CSP

ZONES DE PERFORMANCE

Le taux de première diplomation et qualification est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Chaque année, l'écart varie entre 9 et 12 points de pourcentage. On note néanmoins que l'écart diminue de façon constante depuis 2008-2009. Celui-ci est à son plus bas (8,6 points de pourcentage) pour les élèves de la cohorte 2010-2011.

Primaire : taux de réussite en lecture et écriture

Le résultat moyen en lecture et en écriture des élèves du primaire de la CSP s'est amélioré depuis sept ans tant chez les garçons (hausse de 2 %) que chez les filles (hausse de 1,6 %) à chacun des trois cycles.

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Primaire : taux de réussite en lecture

L'analyse démontre, dès les premières années du parcours scolaire des garçons, que ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux que les filles à être en échec ou dont la réussite est à risque (résultats entre 60 % et 69 %).

Transition primaire-secondaire : français et mathématique

En raison de la plus grande proportion des garçons au sein des élèves en échec ou dont la réussite est à risque, ceux-ci sont plus affectés lors de la transition primaire-secondaire.

L'analyse longitudinale comparative du taux de réussite de trois cohortes d'élèves de 6^e année (2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011) en français et en mathématique entre la 6^e année et la 1^{re} secondaire démontre une baisse systématique du taux de réussite des élèves. Sur une population d'environ 2000 élèves en 1^{re} secondaire, la baisse moyenne de 5,1 % du taux de réussite en français et de 6,1 % du taux de réussite en mathématique fait en sorte que respectivement environ 102 et 122 élèves sont en échec dans ces deux disciplines à la fin de leur première année au secondaire alors qu'ils étaient en réussite un an plus tôt.

Parcours de formation axés sur l'emploi (FMS et FPT): taux de qualification

Les taux de qualification des parcours axés sur l'emploi des élèves de la CSP sont inférieurs à celui des élèves des commissions scolaires participantes au projet CAR : *collaborer, apprendre, réussir* soutenu par la Fondation Lucie et André Chagnon. En effet, la moyenne de ces taux pour les six dernières années, soit de 2011-2012 à 2016-2017, représente un écart moyen de près de 12 points de pourcentage pour la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) et pour la formation préparatoire au travail (FPT)²².

22 : Tableaux CAR consultés le 1^{er} février 2018

CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CSP

L'écart entre le taux de diplomation des garçons et des filles est de 13,3 % à la CSP. La cible de la CSP est de réduire l'écart à 6,5 points de pourcentage.

QUÉBEC

Garçons et filles : réduire l'écart à 6,1 points de pourcentage, soit une amélioration de 4 points de pourcentage, pour l'ensemble des réseaux.

SITUATION ACTUELLE

CSP

Répartition du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification selon le sexe, après sept ans, pour les cohortes de nouveaux inscrits en 1^{re} secondaire, Commission scolaire des Patriotes

Cohortes de 2005 à 2009

CSP	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Total	75,1 %	78,4 %	81,5 %	79,4 %	80,0 %
Filles	81,9 %	84,6 %	87,4 %	86,3 %	85,2 %
Garçons	68,4 %	72,4 %	75,4 %	73,0 %	75,3 %
Écart	13,5 %	12,2 %	12,0 %	13,3 %	9,9 %

Source : Rapport – Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire (Édition 2017), MEES

Répartition du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification selon le sexe de nouveaux inscrits en 1^{re} secondaire, Commission scolaire des Patriotes

Cohorte de 2010-2011

CSP	2010-2011
Total	81,1 %
Filles	85,5 %
Garçons	76,9 %
Écart	8,6 %

Source : Données LUMIX CSP*

QUÉBEC

73,8 % des garçons ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans, tous réseaux confondus, ce qui correspond à une différence de 10,1 points de pourcentage entre les garçons et les filles (83,9 %) pour la cohorte 2008-2009.

INDICATEURS CSP EN COHÉRENCE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU MEES

STRATÉGIE 0 À 8 ANS

Début du parcours scolaire : 4 à 7 ans

2.1.1 Proportion de garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en lecture et en écriture, en 1^{re} année.

2^e et 3^e année du primaire

2.1.2 Proportion des garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en français et en mathématique.

TRANSITION ENTRE LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

2.1.3 Écart des taux de réussite des garçons, en français et en mathématique, entre la 6^e année et la 1^{re} secondaire.

SECONDAIRE, FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

2.1.4 Proportion de garçons qui quittent en 5^e secondaire en ayant un DES.

* Note : Les taux présentés ne concernent que les jeunes faisant partie de la CSP et toujours présents dans la CSP. De plus, ces taux peuvent varier des taux officiels fournis par le MEES, puisque ce dernier les détermine en fonction d'un dénominateur différent.

OBJECTIF 2 : ÉQUITÉ

2.2 DIPLOMATION ET QUALIFICATION DES ÉLÈVES HDAA

CONSTATS POUR LA CSP

ZONES DE PERFORMANCE

La proportion des élèves HDAA intégrés dans les groupes réguliers de la CSP est supérieure en 2015-2016 tant au primaire (85,9 %) qu'au secondaire (73,1 %) qu'à celle de l'ensemble des élèves du primaire (83,5 %) et du secondaire (64,8 %) du réseau public québécois²³.

L'écart du taux de diplomation et de qualification s'est amélioré de 10,7 points de pourcentage entre la cohorte 2008 et 2009. Pour la même période, l'amélioration du réseau public est de 2,1 points de pourcentage.

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Primaire : taux de réussite en lecture

L'analyse démontre qu'à l'épreuve de lecture CSP en 2^e année, les garçons sont également proportionnellement plus nombreux que les filles à avoir un plan d'intervention. Par exemple, en 2016-2017, 18 % des garçons et 7 % des filles qui ont fait l'épreuve de lecture avaient un plan d'intervention, pour un total de 13,1 % des élèves. On a constaté que 37 % des jeunes n'ayant pas réussi cette épreuve de lecture uniforme avaient un plan d'intervention alors que ces élèves ne constituent que 13,1 % de l'ensemble des élèves qui ont fait l'épreuve de 2^e année.

Transition primaire-secondaire : français et mathématique

En raison de la plus grande proportion des élèves ayant un plan d'intervention au sein des élèves en échec ou dont la réussite est à risque, ceux-ci sont plus affectés lors de la transition primaire-secondaire.

L'analyse longitudinale comparative du taux de réussite de trois cohortes d'élèves de 6^e année (2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011) en français et en mathématique entre la 6^e année et la 1^{re} secondaire démontre une baisse systématique du taux de réussite des élèves. Sur une population d'environ 2000 élèves en 1^{re} secondaire, la baisse moyenne de 5,1 % du taux de réussite en français et de 6,1 % du taux de réussite en mathématique fait en sorte que respectivement environ 102 et 122 élèves sont en

échec dans ces deux disciplines à la fin de leur première année au secondaire alors qu'ils étaient en réussite un an plus tôt.

Parcours de formation axés sur l'emploi (FMS et FPT) : taux de qualification

Les taux de qualification des parcours axés sur l'emploi des élèves de la CSP sont inférieurs à celui des élèves des commissions scolaires participantes au projet CAR : *collaborer, apprendre, réussir* soutenu par la Fondation Lucie et André Chagnon. En effet, la moyenne de ces taux pour les six dernières années, soit de 2011-2012 à 2016-2017, représente un écart moyen de près de 12 points de pourcentage pour la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) et pour la formation préparatoire au travail (FPT)²⁴.

Première diplomation selon que l'élève a un plan d'intervention ou non

Selon les données LUMIX de la CSP, les élèves ayant un plan d'intervention (PI) à leur dossier sont également un groupe dont les iniquités relatives à la diplomation sont les plus grandes. En effet, on constate, pour les trois cohortes à l'étude, des différences majeures en ce qui a trait aux taux de première diplomation entre les élèves ayant un PI et ceux qui n'en ont pas. Les écarts, variant entre 32 et 41 points de pourcentage, sont importants.

23 : Système AGIR consulté en septembre 2017

24 : Tableaux CAR consultés le 1^{er} février 2018

CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CSP

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des élèves réguliers est de 44,4 % à la CSP. La cible de la CSP est de réduire l'écart à 26 points de pourcentage.

QUÉBEC

Élèves HDAA et élèves réguliers : réduire l'écart à 25,3 points de pourcentage, soit une réduction de 8,8 points de pourcentage, pour le réseau public seulement.

SITUATION ACTUELLE

CSP

Taux de diplomation et de qualification après sept ans par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire

Écarts entre les élèves HDAA et les élèves réguliers

Cohorte	2008-2009	2009-2010
Élèves réguliers	85,7 %	86,0 %
Élèves HDAA	41,3 %	52,3 %
Écart	44,4 %	33,7 %

Source : MEES – Indicateurs de la CSP relatifs aux objectifs 2 et 6 de la Politique de réussite éducative, mars 2017*

QUÉBEC

48,3 % des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage fréquentant le réseau public ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans, ce qui correspond à une différence de 34,1 points de pourcentage entre ces élèves et les élèves ordinaires.

INDICATEURS CSP EN COHÉRENCE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU MEES

STRATÉGIE 0 À 8 ANS

Début du parcours scolaire : 4 à 7 ans

2.2.1 Proportion des élèves ayant un plan d'intervention, qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en lecture et en écriture.

2^e et 3^e année du primaire

2.2.2 Proportion des élèves ayant un plan d'intervention, qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en français et en mathématique.

TRANSITION ENTRE LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

2.2.3 Écart des taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention, en français et en mathématique, entre la 6^e année et la 1^{re} secondaire.

2.2.4 Taux de réussite en français et en mathématique des élèves qui débutent leur secondaire avec un plan d'intervention.

SECONDAIRE, FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

2.2.5 Taux de qualification des élèves en FMS et FPT.

2.2.6 Proportion des élèves ayant un plan d'intervention, intégrés au 2^e cycle, qui quittent en ayant un DES en 5^e secondaire.

* Note : Les élèves HDAA considérés sont les élèves qui avaient un plan d'intervention (PI) actif à leur entrée au secondaire.

OBJECTIF 2 : L'ÉQUITÉ

2.3 DIPLOMATION ET QUALIFICATION DES ÉLÈVES QUI ONT COMMENCÉ LEUR PARCOURS SECONDAIRE DANS UNE ÉCOLE EN MILIEU DÉFAVORISÉ

CONSTATS POUR LA CSP

ZONES DE PERFORMANCE

Pour les élèves ayant débuté leur parcours au secondaire dans une école en milieu défavorisé, l'analyse des taux de réussite en français et en mathématique des cohortes d'élèves en 3^e secondaire en 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, respectivement en 4^e secondaire l'année suivante fait ressortir une progression constante des taux de réussite en 3^e secondaire.

Ainsi, le taux de réussite en français en 3^e secondaire est passé de 72,4 % à 83,6 % et à 93,5 %. Le taux de réussite en français des élèves qui ont poursuivi en 4^e secondaire l'année suivante est respectivement de 86,5 %, 88 % et 88,2 %.

Ainsi, le taux de réussite en mathématique en 3^e secondaire est passé de 84,4 % à 89,1 %, à 95,1 %. Les taux de réussite des élèves qui ont suivi la séquence CST en 4^e secondaire sont respectivement de 82,6 %, 91,9 % et 77,3 %. Les taux de réussite des élèves qui ont suivi la séquence SN en 4^e secondaire sont respectivement de 91,7 %, 85,7 % et 75,9 %.

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Primaire : taux de réussite en lecture et écriture

L'analyse des taux de réussite en français des élèves de 2^e et de 4^e année du primaire fait ressortir que les élèves de certains milieux, notamment ceux de certaines écoles en milieu défavorisé, démontrent une tendance plus forte à se situer sous le taux de réussite moyen des élèves de la CSP.

Première diplomation chez les jeunes ayant commencé leur secondaire en milieu défavorisé

Bien que l'écart du taux de diplomation et de qualification des élèves se soit amélioré de 3,3 points de pourcentage entre la cohorte 2008 et la cohorte 2009, il demeure néanmoins substantiellement plus élevé que celui observé pour le réseau public.

CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CSP

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves ayant débuté leur secondaire dans une école en milieu défavorisé et les autres élèves est de 25 points de pourcentage à la CSP. La cible de la CSP est de réduire l'écart à 15 points de pourcentage.

QUÉBEC

Écoles défavorisées : réduire l'écart de 6,5 points de pourcentage, soit une réduction de 2,4 points de pourcentage, pour le réseau public seulement.

SITUATION ACTUELLE

CSP

Répartition du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification selon que l'élève a commencé son secondaire dans une école en milieu défavorisé ou en milieu favorisé, pour les cohortes de nouveaux inscrits en 1^{re} secondaire, Commission scolaire des Patriotes

Cohortes de 2008 et 2009

Cohorte	2008-2009	2009-2010
École secondaire en milieu favorisé	80,4 %	80,9 %
École secondaire en milieu défavorisé	55,4 %	59,2 %
Écart	25,0 %	21,7 %

Source : MEES – Indicateurs de la CSP relatifs aux objectifs 2 et 6 de la Politique de réussite éducative, mars 2017*

QUÉBEC

Parmi ceux qui ont commencé leur secondaire dans une école en milieu défavorisé, le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans est de 69 %, ce qui correspond à une différence de 8,9 points de pourcentage entre ces élèves et les élèves des autres milieux (milieux intermédiaires et milieux favorisés). L'écart est de 12 % lorsque seuls les milieux favorisés sont considérés.

INDICATEURS CSP EN COHÉRENCE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU MEES

STRATÉGIE 0 À 8 ANS

Début du parcours scolaire : 4 à 7 ans

2.3.1 Proportion des élèves du préscolaire fréquentant une école située en milieu défavorisé 8 ou 9 dont les parents ou eux mêmes ont bénéficié directement d'un programme de la CSP ou de l'un de ses partenaires.

2^e et 3^e année du primaire

2.3.2 Taux de réussite en français et en mathématique des élèves dont l'indice de défavorisation de l'école se situe à 8 ou 9.

TRANSITION ENTRE LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

2.3.3 Écart des taux de réussite en français et en mathématique entre la 6^e année et la 1^{re} secondaire des élèves ayant débuté leur parcours au secondaire dans une école en milieu défavorisé.

SECONDAIRE, FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

2.3.4 Écart des taux de diplomation (DES et DEP) entre les élèves ayant débuté leur parcours scolaire dans une école en milieu défavorisé et ceux ayant débuté leur parcours scolaire dans les autres écoles.

* Note : Étant donné qu'il n'y a qu'une seule école secondaire en milieu défavorisé (IMSE supérieur ou égal à 8) à la CSP et que l'échantillon constitué par chacune des cohortes est relativement petit, la statistique des taux de diplomation et de qualification doit être interprétée avec une certaine prudence.

OBJECTIF 2 : L'ÉQUITÉ

2.4 DIPLOMATION ET QUALIFICATION DES ÉLÈVES IMMIGRANTS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

CONSTATS POUR LA CSP

ZONES DE PERFORMANCE

Considérant les trois cohortes étudiées, l'iniquité entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves de la CSP est très faible, voire favorable pour l'année 2010-2011. L'écart moyen pour les trois cohortes considérées est pratiquement nul.

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Même si l'écart moyen des taux de diplomation et de qualification des trois dernières années considérées est pratiquement inexistant, le nombre d'élèves issus de l'immigration est, et sera, en augmentation sur le territoire de la CSP. À titre préventif, la CSP se dotera d'indicateurs permettant de suivre la réussite de ces élèves issus de l'immigration.

CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CSP

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration et les autres élèves est de 2,9 % à la CSP. La cible de la CSP est un écart nul (0 %).

QUÉBEC

Élèves issus de l'immigration
1^{re} génération : écart de 3 points de pourcentage, soit une réduction de 1,1 point de pourcentage.

SITUATION ACTUELLE

CSP

Répartition du taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de première génération et les autres élèves

Année de la première inscription en 1 ^{re} secondaire	2008-2009	2009-2010
Immigrants de première génération	77,6 %	78,5 %
Non immigrants	79,4 %	79,9 %
Écart	1,8 %	1,4 %

Source : MEES – Indicateurs de la CSP relatifs aux objectifs 2 et 6 de la Politique de réussite éducative, mars 2017

Année de la première inscription en 1 ^{re} secondaire	2009-2010
CSP	81,1 %
Hors Canada (HC)	83,3 %
Hors Québec	82,2 %
Nés au Canada (NC)	81,0 %
Écart (Écart NC et HC)	(2,3 %)

Source : Données LUMIX CSP

QUÉBEC

75 % des élèves immigrants de première génération ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans, ce qui correspond à une différence de 4,1 points de pourcentage entre ces élèves et les autres élèves.

INDICATEURS CSP EN COHÉRENCE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU MEES

STRATÉGIE 0 À 8 ANS

Début du parcours scolaire : 4 à 7 ans

2.4.1 Écart des taux de réussite en lecture et en écriture entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves.

2^e et 3^e année du primaire

2.4.2 Écart des taux de réussite en français et en mathématique entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves.

TRANSITION ENTRE LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

2.4.3 Écart des taux entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves au niveau des taux de réussite en français et en mathématique entre la 6^e année et la 1^{re} secondaire.

OBJECTIF 3 : LA MAÎTRISE DE LA LANGUE

D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire (2^e année du 2^e cycle), dans le réseau public.

OBJECTIF 3 : LA MAÎTRISE DE LA LANGUE

3.1 ÉPREUVE MINISTÉRIELLE D'ÉCRITURE DE LA 4^E ANNÉE DU PRIMAIRE

CONSTATS POUR LA CSP

ZONES DE PERFORMANCE

Primaire : taux de réussite en lecture et écriture

Le résultat moyen en lecture et en écriture des élèves du primaire de la CSP s'est amélioré depuis sept ans tant chez les garçons (hausse de 2 %) que chez les filles (hausse de 1,6 %) à chacun des trois cycles.

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire

Plus de 90 % des jeunes ont réussi l'épreuve ministérielle d'écriture en 2016-2017 (93,4 %). On note toutefois des disparités entre les sexes. En effet, il appert que les filles réussissent mieux que les garçons (96 % c. 91 %), quoique les deux groupes ont des taux de réussite supérieurs à l'objectif déterminé. Il en demeure néanmoins que le taux de réussite des garçons a déjà été en deçà du seuil de 90 % au cours des dernières années (2013-2014 à 2015-2016).

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Primaire : taux de réussite en lecture et en écriture

L'analyse des taux de réussite en français des élèves de 2^e et de 4^e année du primaire fait ressortir que les élèves de certains milieux démontrent une tendance plus forte à se situer sous le taux de réussite moyen des élèves de la CSP.

Cette même analyse démontre que, dès les premières années de leur parcours scolaire, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à être en échec ou dont la réussite est à risque (résultats entre 60 % et 69 %). Les garçons sont également proportionnellement plus nombreux que les filles à avoir un plan d'intervention. Par exemple, en 2016-2017, 18 % des garçons et 7 % des filles avaient un plan d'intervention, pour un total de 13,1 % des élèves. On a constaté que 37 % des jeunes, n'ayant pas réussi cette épreuve de lecture uniforme, avaient un plan d'intervention alors que ces élèves ne constituent que 13,1 % des élèves qui ont fait l'épreuve de 2^e année.

Épreuve ministérielle d'écriture : primaire

Les taux de réussite des garçons sont en moyenne inférieurs à celui des filles à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4^e année. Pour les années 2014-2015 à 2016-2017, le taux de réussite des filles est passé de 92,5 % à 95,6 % et celui des garçons de 87,4 % à 91,2 %.

Une analyse orientée sur la composition de trois groupes vulnérables, soit ceux du groupe des élèves dont la réussite est à risque (dont les résultats se situent entre 60 % et 64 % et entre 65 % et 69 %), du groupe des élèves en échec au regard des garçons ainsi que celui des élèves avec un plan d'intervention et des élèves HDAA, démontre clairement une surreprésentation de ceux-ci parmi les élèves qui ne réussissent pas ou réussissent difficilement l'épreuve d'écriture de 4^e année et de mathématique (6^e année). Cette analyse permet de mettre en lumière la proportion de ces trois groupes parmi les élèves en échec et dont la réussite est à risque comparativement aux élèves non vulnérables.

Épreuves ministérielles : secondaire

L'analyse du taux de réussite des élèves de la CSP aux épreuves ministérielles permet d'observer une tendance à la baisse. Le taux de réussite des élèves de la CSP qui était de 96,5 % en 2009-2010 est de 91,2 % en 2012-2013. Pour la même période, le taux du réseau public est passé de 95,7 % à 90,2 %. Pour 2014-2015, le taux de réussite des élèves de la CSP (91 %) est identique, voire même légèrement inférieur à celui des élèves de l'ensemble du réseau public québécois (91,2 %).

CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CSP

Le taux de réussite des élèves de la CSP est supérieur au taux visé en 2030. La cible de la CSP est un taux de réussite de 95 % à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année.

QUÉBEC

Les commissions scolaires pourront définir une cible pour 2022 à partir des données analysées à l'examen de juin 2017.

SITUATION ACTUELLE

CSP

Taux de réussite – épreuve d'écriture 4^e année du primaire,
Commission scolaire des Patriotes

Années scolaires 2012-2013 à 2016-2017

Année scolaire	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Total	92,6 %	91,0 %	89,9 %	91,3 %	93,4 %
Filles	95,1 %	94,0 %	92,5 %	94,8 %	95,6 %
Garçons	90,1 %	88,4 %	87,4 %	87,6 %	91,2 %
Écarts	5,0 %	5,6 %	5,1 %	7,2 %	4,4 %

Source : Données LUMIX CSP – janvier 2018

QUÉBEC

De 2009 à 2013, les résultats d'un échantillonnage d'élèves ayant réalisé l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire (2^e année du 2^e cycle) ont démontré un taux de réussite qui variait entre 80 % à 86,9 %.

INDICATEURS CSP EN COHÉRENCE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU MEES

STRATÉGIE 0 À 8 ANS

Début du parcours scolaire : 4 à 7 ans

3.1.1 Taux de réussite en lecture et en écriture des élèves issus de certains milieux.

2^e et 3^e année du primaire

3.1.2 Taux de réussite en lecture et en écriture des élèves issus de certains milieux.

SECONDAIRE, FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

3.1.3 Taux de réussite des élèves de 5^e secondaire à l'épreuve unique d'écriture.

OBJECTIF 4 : LE CHEMINEMENT SCOLAIRE

D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.

OBJECTIF 4 : LE CHEMINEMENT SCOLAIRE

4.1 PROPORTION D'ÉLÈVES ENTRANT À 13 ANS OU PLUS AU SECONDAIRE

CONSTATS POUR LA CSP

ZONES DE PERFORMANCE

On note que pour l'année scolaire 2016-2017, 6 % des jeunes qui ont fait leur entrée au secondaire étaient âgés de 13 ans ou plus. En considérant les années 2013-2014 à 2015-2016, on observe également que les taux d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus ont toujours été nettement inférieurs à la cible provinciale de 10 % prévue en 2030. De plus, l'écart entre les garçons et les filles est en baisse depuis 2014-2015.

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

Bien que le taux de persévérance scolaire des élèves de la CSP se soit grandement amélioré en quatre ans, passant de 86,8 % à 88,2 % (2013-2014), une analyse fait ressortir qu'à la formation générale des jeunes, sur une population sortante de 1 694 élèves en 2014-2015, 156 élèves ont quitté la CSP (et le réseau de l'éducation) sans diplôme ni qualification. Cette même analyse fait ressortir que les élèves qui ont débuté leur parcours au secondaire en 2008 avec l'une ou plusieurs des caractéristiques suivantes sont surreprésentés parmi les élèves qui n'ont pas obtenu un diplôme : l'élève avait un plan d'intervention actif à son arrivée au secondaire, l'élève était un élève identifié HDAA ou l'élève avait un retard scolaire à son arrivée au secondaire (reprise ou ajout d'une année au primaire ou au préscolaire). Ainsi les élèves ayant une, deux ou trois de ces caractéristiques constituent respectivement 36 %, 43 % et 59 % des élèves qui n'ont pas obtenu de diplôme.

Une analyse complémentaire réalisée pour un seul de ces facteurs, soit l'entrée au secondaire avec un retard, démontre une iniquité substantielle du taux de qualification et de diplomation relatif entre les élèves qui entrent au secondaire avec (taux moyen de 45,3 %) ou sans retard (taux moyen de 80,5 %). Ainsi, pour les cohortes qui ont débuté entre 2006-2007 et 2011-2012, l'écart est de 35,2 % en moyenne.

CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CSP

La cible pour la CSP est un taux d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire de 6 %.

QUÉBEC

Réduire à 11,4 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire dans le réseau public.

SITUATION ACTUELLE

CSP

Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus, Commission scolaire des Patriotes

Années scolaires 2013-2014 à 2016-2017

Année scolaire	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Tous	5,6 %	8,7 %	7,1 %	6 %
Filles	4,3 %	6,2 %	5,3 %	5,9 %
Garçons	6,8 %	11 %	9 %	6 %
Écarts	2,5 %	4,8 %	3,7 %	0,1 %

Source : Système AGIR consulté le 18 janvier 2018

QUÉBEC

Pour la cohorte 2016-2017, 12,5 % des élèves entrent à 13 ans ou plus au secondaire.

INDICATEURS CSP EN COHÉRENCE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU MEES

TRANSITION ENTRE LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

4.1.1 Proportion des élèves entrant à 13 ans au secondaire.

SECONDAIRE, FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1.2 Proportion des élèves qui s'inscrivent en FGA ou en FP en ayant quitté au 2^e cycle sans DES.

OBJECTIF 5 : LE MILIEU DE VIE

D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

OBJECTIF 5 : MILIEU DE VIE

5.1 PROPORTION DE BÂTIMENTS ÉTANT DANS UN ÉTAT SATISFAISANT

CONSTATS POUR LA CSP

ZONES DE PERFORMANCE

L'indice d'état de vétusté des bâtiments est déterminé à partir des informations fournies par la CSP. La CSP fait le suivi et documente de façon rigoureuse, par des audits planifiés, le vieillissement et l'état de chacune des composantes considérées afin d'avoir le portrait juste et à jour de son parc immobilier.

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

La capacité de la CSP d'accélérer la résorption du déficit d'entretien des immeubles est directement tributaire des allocations reçues. L'indice de vétusté moyen des immeubles ayant la cote D ou E est de 29 % de leur valeur totale de 412 M\$. Une somme de 58 M\$ serait nécessaire pour que leur état soit jugé satisfaisant (cote C).

Une détérioration minimale moyenne pour les 40 premières années d'un bâtiment est d'environ 2 % par année. Ainsi, pour la CSP, une allocation annuelle représentant 27 M\$ serait nécessaire pour maintenir le parc immobilier dans un état normal sans les effets de la détérioration annuelle.

CIBLES INTERMÉDIAIRES 2022

CSP

Considérant que l'allocation qui sera reçue pour le maintien et la résorption d'immeubles de la CSP sera équivalente à celle reçue lors des deux dernières années, soit environ 15 M\$/année et considérant la proportion de cette allocation qui doit être utilisée exclusivement pour l'accélération de la résorption d'immeubles (immeubles ayant des cotes D ou E), la cible pour la CSP est d'augmenter à 56 % la proportion de bâtiments ayant une cote de C ou mieux.

QUÉBEC

Faire en sorte que 85 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

SITUATION ACTUELLE

CSP

À la CSP, 70 bâtiments sont répertoriés. La dernière mise à jour des indices d'état gouvernementaux publiée par le MEES à l'hiver 2017 indique que 43 % des bâtiments de la CSP sont dans un état satisfaisant (57 % des immeubles ont un état de vétusté de D ou E)²⁵.

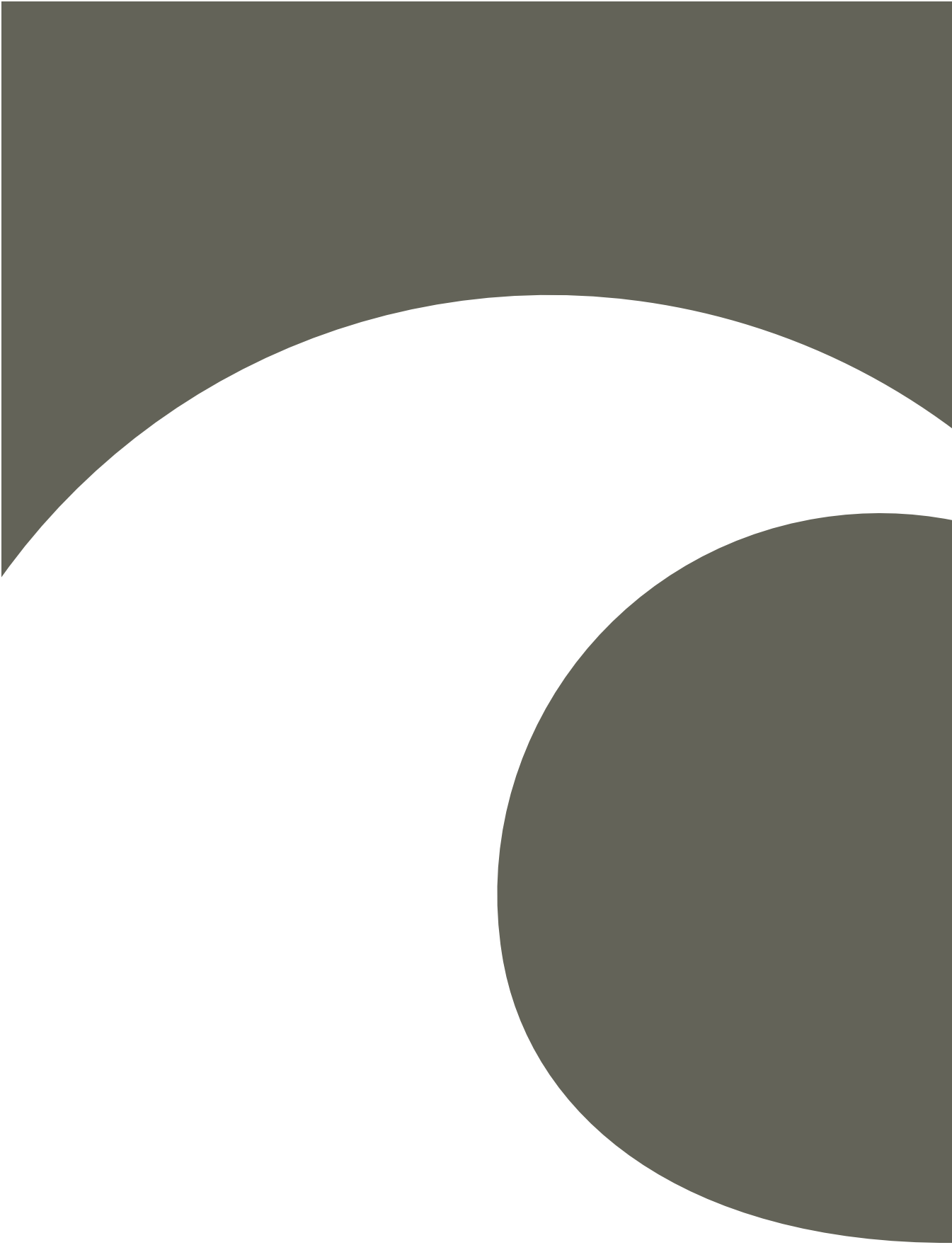
QUÉBEC

Actuellement, près de 70 %, soit 2 743 bâtiments, sont dans un état satisfaisant, c'est-à-dire que leur indice de vétusté physique est inférieur ou égal à 15 %. Cet indice correspond au coût des travaux à réaliser sur cinq ans, divisé par la valeur de remplacement du bâtiment.

INDICATEURS CSP EN COHÉRENCE AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU MEES

5.1.1 Proportion de bâtiments dont l'indice de vétusté représente une cote de C ou mieux.

25 : Indice d'états gouvernementaux CSP, MEES 2017



7. DÉCLARATION DU NIVEAU ET DE LA QUALITÉ DES SERVICES

7.1 CONTEXTE

La Commission scolaire des Patriotes est constituée par un regroupement de personnes qualifiées formant le cœur d'un réseau de 67 établissements scolaires publics et d'un centre administratif qui relève du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Elle est administrée par un conseil des commissaires représentant la population francophone de 21 municipalités et villes situées en Montérégie.

7.2 SERVICES OFFERTS

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'éducation préscolaire 5 ans est offerte à temps plein dans tous les secteurs de la commission scolaire. De plus, le programme Passe partout est disponible dans certaines écoles pour les enfants de 4 ans. D'autre part, l'éducation préscolaire 4 ans est disponible pour les élèves HDAA, dans certaines écoles. Deux classes de préscolaire 4 ans temps plein en milieu défavorisé sont également offertes.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Tous les élèves de la CSP ont accès à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire général. L'enseignement est dispensé en conformité avec le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire ainsi qu'avec les programmes prévus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. En plus du programme régulier, plusieurs écoles offrent des projets pédagogiques particuliers qui, pour certains, sont offerts aux élèves de l'ensemble ou d'une partie du territoire de la commission scolaire. Par ailleurs, la CSP compte une école secondaire à vocation particulière, soit l'École d'éducation internationale à McMasterville ainsi que l'école orientante l'Impact, une école à vocation pré-DEP, et l'école secondaire le Tremplin intégrée au Centre de jeunesse de la Montérégie. La CSP offre également des cours d'été au secondaire.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). La liste complète des programmes offerts se trouve sur le site Web du Centre de formation professionnelle des Patriotes.

SERVICE AUX ENTREPRISES ET À LA COMMUNAUTÉ

Le Service aux entreprises et à la communauté des Patriotes est spécialisé en formation sur mesure destinée aux entreprises et aux individus. Pour une formation de base aux employés, une spécialisation, un perfectionnement, l'obtention ou le renouvellement d'une carte de compétences, le Service aux entreprises et à la communauté peut organiser la formation qui convient, soit dans les milieux de travail ou dans les locaux de la Commission scolaire. Ce service offre également de la formation continue aux employés de la CSP.

L'ÉDUCATION DES ADULTES

La Commission scolaire offre, à l'éducation des adultes, les services suivants aux élèves de 16 ans et plus :

- Formation générale de niveau secondaire et présecondaire
 - Formation à distance
 - Francisation
 - Insertion socio professionnelle
 - Intégration sociale
 - Reconnaissance des acquis
-

SERVICE D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

Les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) pour la formation générale des adultes et pour la formation professionnelle s'adressent aux personnes de 16 ans et plus, que celles-ci soient inscrites ou non à un programme de formation.

DEMANDE DE BULLETIN, DE RELEVÉ DE NOTES ET D'ATTESTATION D'ÉTUDES

Vous avez besoin d'une copie de bulletin, d'un relevé de notes du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou d'une attestation d'études? Il est possible d'en faire la demande.

Si vous avez terminé vos études à la CSP depuis moins de trois ans, vous devez vous adresser à la dernière école que vous avez fréquentée.

Si vous souhaitez obtenir une copie de résultats de cours suivis à la formation professionnelle ou à la formation générale des adultes, veuillez-vous adresser au centre concerné.

Si vous avez terminé vos études depuis plus de trois ans, votre dossier a été transféré au Service du secrétariat général et des communications, secteur de la gestion des documents. Vous pouvez formuler une demande auprès de ce service selon l'une des deux options suivantes :

Composez le 450 441-2919, poste 3204, et laissez-nous les renseignements demandés sur la boîte vocale. Une préposée communiquera avec vous dans les deux prochains jours ouvrables.

Faites parvenir votre demande par la poste à l'adresse suivante. L'accès aux documents est gratuit, toutefois des frais de 10 \$ sont exigibles pour toute demande de copie certifiée conforme.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
SECTEUR DE LA GESTION DES DOCUMENTS
1740, RUE ROBERVAL
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE (QUÉBEC) J3V 3R3

7.3 ENGAGEMENTS PRÉCIS EN CE QUI A TRAIT AUX OBJECTIFS DE QUALITÉ ET DE NIVEAU DE SERVICES

Les meilleures pratiques constituent donc une valeur fondamentale qui anime chaque membre du personnel de la CSP dans l'exercice de ses fonctions. Au quotidien, chacun d'eux apporte une attention particulière aux services rendus auprès des élèves, de leurs collègues, des parents et à tous ceux et celles qui font appel à ses services. C'est pourquoi le personnel de la CSP est fier de s'engager à bien les servir.

UN PERSONNEL COURTOIS ET COMPÉTENT AU SERVICE DES ÉLÈVES, DES PARENTS ET DE LA POPULATION

Toute personne, élève et adulte, qui reçoit un service de la CSP peut s'attendre à :

- être servie de façon polie et à connaître l'identité de toute personne à qui elle s'adresse;
- ce que le caractère confidentiel de sa démarche soit respecté;
- ce que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence;
- obtenir des explications claires et précises;
- obtenir le soutien requis pour remplir un formulaire ou effectuer une demande;
- recevoir promptement un accusé de réception à une demande;
- être dirigée vers l'organisme approprié, lorsque ce n'est pas la CSP qui est directement responsable d'assurer le service dont elle a besoin.

DES SERVICES ACCESSIBLES

Afin de faciliter à chaque personne l'accès à l'ensemble de ses services, la CSP s'engage aussi à :

- ce que les services soient offerts du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 15, sauf les jours fériés (les heures d'ouverture des établissements scolaires peuvent différer);
- donner accès à une ligne téléphonique sans frais pour l'ensemble des services énumérés ci-dessus, lorsqu'aucune ligne téléphonique locale n'est disponible;
- être présent sur Internet afin que les élèves, les parents et la population puissent accéder en tout temps, et de partout, aux services offerts par la CSP;
- ce que ses bureaux soient accessibles facilement aux personnes ayant des incapacités et à prendre les moyens pour leur donner les meilleurs services adaptés possible.

DES DEMANDES DE SERVICES TRAITÉES À L'INTÉRIEUR DE DÉLAIS PRÉCIS

La CSP s'engage à donner suite avec diligence aux demandes de services qui lui sont adressées et à les traiter dans des délais précis aussitôt qu'elles sont complètes.

7.4 TRAITEMENT DES PLAINTES

Lorsque survient une situation créant de l'insatisfaction chez un élève ou un parent, la CSP souhaite qu'ils puissent trouver une oreille attentive et des solutions satisfaisantes, ceci dans le cadre d'une démarche simple.

Idéalement, une telle situation devrait être réglée par les personnes impliquées dans la situation (enseignant, éducatrice du service de garde, ou autre) ou par le supérieur immédiat concerné, soit le directeur de l'établissement ou le directeur du service concerné. Toutefois, si malgré ces démarches l'insatisfaction demeure, le parent ou l'élève peut communiquer avec le service aux parents de la CSP.

LE SERVICE AUX PARENTS ET AUX ÉLÈVES ET DU TRAITEMENT DES PLAINTES DE LA CSP

Pour communiquer avec la personne responsable du service aux élèves et aux parents et du traitement des plaintes :

Téléphone : 450 441-2919, poste 3218

Courriel : ServiceAuxParents@csp.qc.ca

Télécopieur : 450 441-0838

Si cette démarche ne permet pas de trouver une solution satisfaisante pour l'élève ou le parent, celui-ci pourra déposer une demande de révision auprès du Conseil des commissaires, si la décision qu'il conteste peut faire l'objet d'une telle demande (voir à ce sujet la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève*).

LE DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève a pour rôle d'entendre le plaignant sur le sujet de sa plainte, après que celui-ci ait épuisé les recours mentionnés ci-dessus. Il fait enquête et peut rencontrer les personnes concernées et consulter divers documents. Il présente ensuite une recommandation au Conseil des commissaires.

Pour communiquer avec le protecteur de l'élève :
protecteur.eleve@csp.qc.ca

7.5 COORDONNÉES

Centre administratif Roberval

1740, rue Roberval,
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3R3
Bâtiment principal
Bureau d'accueil

Centre administratif Lionel-H.-Grisé

1216, rue Lionel-H.-Grisé,
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4W4
Service des ressources matérielles
Salle des séances du Conseil des commissaires

Adresse de messagerie : info@csp.ca

Téléphone : 450 441-2919

Sans frais : 1 877 449-2919

Télécopieur : 450 441-0838



8. MISE EN ŒUVRE DU PEVR : UN PLAN D'ACTION

Au cours des quatre prochaines années, un plan d'action identifiera précisément les initiatives qui seront mises en place afin d'atteindre les objectifs d'amélioration identifiés par la mise en œuvre des Valeurs Patriotes, notre engagement individuel. Cette planification permettra d'effectuer une veille des indicateurs et de procéder aux ajustements nécessaires au besoin.



ANNEXE I

TOUS PATRIOTES
VERS LA RÉUSSITE! :
PHASES 1 ET 2



COMITÉ DE PILOTAGE

Un comité de pilotage du PEVR (18 personnes) a été mis sur pied dès le mois d'août 2016. Ce comité est formé en grande majorité par des directions d'établissement choisies par leurs pairs et d'autres cadres de services. Ce sont les membres de ce comité qui ont planifié les démarches, animé les soirées publiques et rédigé la Vision et les Valeurs Patriotes ainsi que le PEVR à la lumière des informations reçues et des enjeux soulevés par les différents groupes qui ont collaboré à cet exercice participatif.

COMITÉ DE TRAVAIL SUR LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Ce comité de travail était constitué de cinq membres du Conseil des commissaires, soit : la présidente, le vice-président; un commissaire-parent et deux commissaires. À ceux-ci se sont ajoutés un membre de la Direction générale et la coordonnatrice aux communications.

Le mandat de ce comité était d'adopter les planifications et les processus de collaboration liés à l'élaboration de la Vision et les Valeurs Patriotes ainsi qu'au développement du PEVR, d'informer le Conseil des commissaires de l'évolution des travaux et de faire ses recommandations à celui-ci en vue de l'adoption du PEVR.

PHASE 2016-2017 : VERS UNE VISION ET DES VALEURS COMMUNES

La première phase de cette démarche a débuté par la tenue de deux soirées publiques, les 17 et 18 janvier 2017, afin de permettre aux principaux acteurs de la CSP de collaborer et de contribuer à la rédaction d'un énoncé de vision et d'un énoncé de valeurs.

Soirées publiques

Afin de se préparer à cette démarche, les participants devaient prendre connaissance d'un document²⁶ présentant les questions abordées, le contexte de la CSP de même que les principaux déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative qui tiennent compte des caractéristiques des « conseils scolaires performants et leur leadership » et des écoles efficaces.

Ainsi, la CSP a pu recueillir les attentes des parents, des employés, des élèves²⁷ et de citoyens sur des déterminants²⁸ tels que :

- les facteurs familiaux (valorisation de l'éducation et l'engagement parental);
- les facteurs personnels (rendement scolaire en lecture, écriture et mathématique, plein potentiel, aspirations scolaires et professionnelles, motivation et engagement);
- les facteurs scolaires (climat scolaire, connaissance et transfert des pratiques validées par la recherche : relation maître-élève, pratiques pédagogiques et éducatives, pratique de gestion, soutien aux élèves en difficulté).

Les commentaires et les attentes obtenus lors de ces deux soirées ont permis d'élaborer un énoncé

de vision et un énoncé de valeurs (La Vision et les Valeurs Patriotes) qui reposent sur les assises suivantes :

- Atteindre le plein potentiel des élèves
- Évoluer de façon continue, notamment par des stratégies d'amélioration collaboratives
- S'appuyer sur des processus et des pratiques probantes
- Soutenir l'engagement parental
- Être un milieu ouvert, inclusif et stimulant, propice à la collaboration et la communication

Une fois rédigées, La Vision et les Valeurs Patriotes ont été soumises de nouveau à tous les conseils d'établissement, aux syndicats, au Comité de parents et au Comité consultatif des services aux élèves HDAA.

La Vision et les Valeurs Patriotes, adoptées par le Conseil des commissaires le 6 juin 2017, s'appuient donc sur la volonté, l'engagement et la mobilisation reconnus historiquement à la CSP. S'inspirant de sa culture organisationnelle, elles sont résolument orientées sur l'atteinte du plein potentiel de chacun des élèves pour constituer le reflet des aspirations et des valeurs des principaux acteurs.

26 : Document de consultation, Tous Patriotes pour la réussite! Consultation publique les 17 et 18 janvier 2017

27 : Les élèves ont participé lors d'une soirée différente, où ils avaient notamment à se prononcer sur l'école idéale.

28 : Réunir Réussir, Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, Document de référence, 2013

PHASE 2017-2018 : VERS LE PEVR

Après avoir défini l'idéal souhaité pour l'organisation et identifié les valeurs qui la feront évoluer vers sa vision, la CSP a entrepris à l'automne 2017 la deuxième phase de la démarche de collaboration menant à l'adoption de son Plan d'engagement vers la réussite. Sa rédaction a exigé implicitement une prise de conscience collective de l'état de situation actuel de la CSP en matière de réussite, de persévérance et de diplomation des élèves au cours des dernières années.

Un sondage mené auprès de 20 000 personnes

Du 15 novembre au 8 décembre 2017, dans le cadre de la démarche Tous Patriotes pour la réussite!, les élèves, les parents et les employés de la CSP ont été invités à porter un regard sur leur milieu éducatif. Quelque 20 000 personnes ont pris part à cet exercice participatif public afin d'aider la CSP à compléter le contexte de son état de situation par des données de perception provenant de ses principaux acteurs. Précisons que 51 % des employés ont répondu au sondage.

- La collaboration des participants portait sur les thèmes suivants :
- Le sentiment de sécurité et de bien-être des élèves et du personnel
- Le développement du plein potentiel des élèves
- Les transitions dans le cheminement scolaire des élèves
- La communication école-famille
- L'engagement parental

Plan d'engagement vers la réussite : une vision 360°

Ces données et les différents taux de réussite disponibles, combinés aux connaissances issues de la recherche ainsi qu'aux préoccupations identifiées lors de la première démarche publique de janvier 2017, ont permis d'obtenir une vision élargie de

l'organisation dans son milieu afin d'en déterminer les zones de performance et de vulnérabilité de même que les indicateurs qui lui permettront de mesurer les résultats obtenus.

Ainsi, le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP a été élaboré en collaboration à partir d'une lecture de données multiples, soit des données d'opération (fonctionnement au sein des services et des établissements), des données de perception, des données de contexte et des données de résultats.

Par conséquent, les enjeux dégagés sont constitués en cohérence avec La Vision et les Valeurs Patriotes et les objectifs de la Politique de la réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le PEVR a aussi été soumis à une consultation auprès de plusieurs instances : les conseils d'établissement, les syndicats, le Comité de parents, le Comité consultatif des services aux élèves HDAA, les municipalités, les Tables de la petite enfance ainsi que les partenaires de la santé et des services sociaux.

Résultant d'une démarche amorcée depuis deux ans et ayant fait l'objet d'une consultation à chacune des étapes de son élaboration (quatre consultations au total), Tous Patriotes pour la réussite!, le PEVR de la CSP, interpelle, mobilise et guide l'ensemble de l'organisation pour les prochaines années.



ANNEXE 2

ENCADREMENTS LÉGAUX²⁹

Le plan d'engagement vers la réussite
doit respecter les dispositions législatives de la
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique.

29 : Extrait du Guide 3 et 5 du MEES : Gestion axée sur les résultats :
pilote du système d'éducation – Plan d'engagement vers la réussite



209.1 Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

Ce plan, qu'elle peut actualiser au besoin, doit comporter :

- 1° le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres, les principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert;
- 2° les orientations et les objectifs retenus;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
- 4° les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
- 5° une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
- 6° tout autre élément déterminé par le ministre.

Dans la préparation de son plan d'engagement vers la réussite, la commission scolaire consulte notamment le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel, de même que les élèves. Le comité de parents et le comité consultatif de gestion peuvent notamment faire des recommandations portant sur ce que devrait contenir le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

La commission scolaire transmet au ministre son plan d'engagement vers la réussite et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si la commission scolaire et le ministre en conviennent. Le plan d'engagement vers la réussite prend effet le jour de sa publication. La commission scolaire doit, lors de la séance qui suit la prise d'effet de son plan d'engagement vers la réussite, présenter à la population le contenu de ce plan. Un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de cette séance doit être donné à la population au moins 10 jours avant sa tenue.

459.2 Le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des commissions scolaires ou en fonction de la situation de l'une ou de certaines d'entre elles, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

459.3 Le ministre peut prescrire à toute commission scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère.

Il peut en outre, à la suite de la réception du plan d'engagement vers la réussite d'une commission scolaire, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 209.1 ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article 459.2.



Tous
Patriotes
pour la réussite!